DOUAI. — Le conseil municipal a été installé dimanche matin, sous la présidence de M. Hanotte adjoint. Une somme de 2,000 fr. a été votée pour assurer aux malheureux des distributions de charbon.

CAMBRAI. — *Mort entre les mains d'un barbier.* — Dimanche vers trois heures de l'après-midi, M. Clovis Sautieux, voyageur de commerce allait se faire raser chez M. Chapron, coiffeur, en cette ville.

Il entra, s'assit et le barbier se prépara à lui faire la barbe, tout-à-coup M. Sautieux se trouva mal et tomba mort foudroyé par une attaque d'apoplexie. Il était dans sa 62e année.

On ne connaissait pas de plus joyeux voyageur dans Cambrai que M. Sautieux.

— Un prêtre de Cambrai ayant reçu un petit heritage, a donné 5,000 fr. à la Propagation de la foi, 10,000 fr. à la Sainte-Enfance, et 1,000 fr. à l'Œuvre des écoles d'Orient.

État-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 22 janvier. — Louis Motte, rue Neuve, 54. — Jeannette Meirisonne, rue Decrême, cour Decrick, 8. — Emile Dhonte, rue de Bavaye. — Jean Viane, rue Decrême, cour Roussel, 9. — Jean Meurice, rue du Pile, cour Desprez, 17. — Emile Fiévet, rue de Vaucanson, 64. — Pierre Vanhaverbeke, rue des Arts prolongée, cour Fournier, 3. — Gustave Tilman, rue Marceau, maison Herchuelz. — Georges Tjolle, rue des Vélocipèdes, cour Defives — Maria Leman, rue de l'Epeule, cour Lampe 9. — Cécile Volcke, rue St-Honoré, 27 — Alfred Leveuble, Grande-Rue, 143. — Louise Wardavoir, rue de l'Epeule 136

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 22 janvier. — Marie Dujardin, 9 mois, rue d'Alma, fort Frasez, 89. — Victor Herbaut, 2 ans, rue Ste Elisabeth prolongée, maison Barret. — Jean De Bock, 69 ans, 7 mois, tailleur d'habits, rue de la Perche, 10. — Jeanne Lebembre, 4 mois, rue Vallon, cour Chevalier, 7. — Gabrielle Pérus, 8 jours, rue du Vieil-Abreuvoir, 12 — Hertoge, présenté sans vie, rue de l'Hommelet, 163

MARIAGES du 22 — Henri Fiévet, 29 ans, facteur de la poste, et Marie Degaffroy, 22 ans, cuisinière. — Pierre Bourgois, 50 ans, tisserand et Sidonie Duhamel, 55 ans, journalière. — Charles Goutière, 30 ans, docteur en médecine, et Laure Hannart, 24 ans, sans profession.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 janvier. — Jules Tiberghien, fin de la Guerre — Henri Florin, rue Ste Germaine. — Marie Leclercq, rue des Catalans. — Désiré Gyselynck, rue Saint-Pierre. — Charles Roussel, rue de la Cloche. — Zoé Six, au Brun-Pain.

Du 20. — Louis Christory, rue Leverrier — Henri Lahousse, rue de la Station — Félix Delcœuillerie, Moulin Fagot. — Ferdinand Lapersonne, rue Jacquart. — Firmin Mullier Marlière. — Georges Dumoulin, rue de la Fonderie. — Berthe Chombeau, rue du Calvaire.

Du 22. — Louise Dufourmont, rue de la Cloche. — Catel Germaine, route de Roncq — Maria Dusollier, Marlière. — Marie Boyaert, rue de la Latte.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 janvier. — Louise Mary, 60 ans Blanc-Seau. — Angélique Dujardin, 83 ans, Moulin Fagot — Henri Desmarchelier, 11 jours, rue du Tilleul — Pierre Lefebvre, 1 an, rue Houchard. — Hélène Vankiel, 4 ans, rue des Catalans.

Du 21. — Marie Balcaen, 58 ans, Belle-Vue. — Jean-Baptiste Dernancourt, 42 ans, Hôpital-Civil. — Sophie Vienne, 53 ans, rue de la Cloche. — Pierre Carrion, 73 ans, Blanche Porte.

Du 22. — Hermance Carette, 18 ans, Hôpital-Civil.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DUA-D'HONDT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre DUA décorateur, décédé à Roubaix, le 25 janvier 1881, à l'âge de 53 ans sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 27 courant, à 8 heures, en l'église Sainte Elisabeth à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue St Jean, 25.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le jeudi 27 janvier 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore DEBOUVRE, marchand de vins, tonnelier, époux de Dame Florentine LEKEUCHE décédé à Roubaix, le 19 décembre 1880, dans sa 59e année. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 23 janvier 1881

Sommes versées par 277 déposants, dont 45 nouveaux. . . . 23,438 fr. 10

93 demandes en remboursement . . . . . . 17,515 fr. 90

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Achille Wibaux et Mulliez-Delattre, directeurs.

Belgique.

— ANVERS. — On nous télégraphie d'Anvers, 24 janvier :

« La navigation sur l'Escaut est complètement interrompue. »

FAITS DIVERS

— Un fratricide a été commis, la nuit dernière, à Saint-Etienne-du-Rouvray. Un sieur Arsène Sevaistre ouvrier paveur étant en état d'ivresse, a tué son frère Henri à coups de pieds et de poings.

Le meurtrier, arrêté aujourd'hui, a été écroué à la prison d'Oissel.

Il prétend n'avoir aucun souvenir de ce qui s'est passé.

— Dans la paroisse Saint-Roch à Paris on a dressé une liste des négociants et commerçants du quartier qui ont pris l'engagement de fermer leur magasin ou leur atelier le dimanche. Elle comprend six mille six cents noms.

— Le *Courrier de Bayonne* annonce que l'impératrice Eugénie a fait don au refuge de Notre-Dame d'Anglet de la bibliothèque de la villa impériale de Biarritz. Elle se compose de deux mille cinq cents volumes

— Le doyen des évêques du monde entier Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam, dont le nom est si populaire dans toute l'Irlande entrera prochainement dans sa quatre-vingt onzième année. Les journaux irlandais ont annoncé avec une joie toute filiale que le vénérable prélat avait pu le 25 décembre 1880, célébrer, comme en 1814, les trois messes traditionnelles sans quitter l'autel. C'est donc la soixante-septième fois que l'auguste vieillard offre le saint sacrifice le jour de Noël ; les fidèles irlandais espèrent que de nombreuses années viendront encore s'ajouter aux cinquante déjà révolues de cet épiscopat. Mgr Mac-Hale est né au commencement de l'année 1791 ; il a été sacré évêque en 1825 et préconisé archevêque, en 1834.

LA JEUNE FILLE TOMBÉE DANS UN ÉGOUT.

Les recherches opérées dans les égouts pour retrouver le corps de la petite Georgette Bobin n'ont point abouti. Les canaux qui passent sous les rues des Petites-Écuries, du Faubourg Montmartre, Fléchier, Saint-Lazare, de la Pépinière, et vont rejoindre au boulevard Malesherbes le grand collecteur de la rive droite, ont été visités et sondés sans résultat. Les équipes ont cessé leurs recherches hier dans la matinée, après un travail de trente-huit heures.

Les ouvriers qui déchargeaient les tombereaux de neige, au moment où l'enfant a disparu dans le regard, ont fait la déclaration suivante :

« Hier 21 janvier, j'étais employé au déchargement des tombereaux, 36, rue des Petites-Écuries, au tampon de l'égout. J'étais accompagné de trois camarades.

» Vers trois heures et quart, un monsieur, accompagné de sa petite fille, âgée de neuf ans, voulut passer entre un des tombereaux en décharge et le tampon.

» Je lui criai très énergiquement : « Ne » passez pas là ! »

» Ce monsieur passa quand même sans rien repondre.

» La petite fille voulut suivre son père, mais elle glissa près du tampon et tomba à la renverse dans l'égout.

» Le père s'écria : « Mon enfant ! » et tout fut fini...

» Paris, le 22 janvier 1881.

» Signé : CONRAD fils 82, rue de Crimée ;
CONRAD père, 82, rue de Crimée ;
DHEILLY, 22, rue Corbeau ;
RUSCA, 21, rue Léon.

— Un accident semblable à celui qui a entraîné la mort de Miles de la Chevardière et de Thannberg, s'est produit hier à Saint-Ouen, chez M. Jacquand, fabricant de cirage, rue des Rosiers, à Paris.

Deux jeunes femmes à son service, Marie Krieger et Hélène Hecbey, couchées dans une chambre où se trouvait un poêle mobile, furent éveillées vers dix heures du soir, par des douleurs de tête.

Marie Krieger se leva pour ouvrir une fenêtre; mais les émanations carboniques avaient determiné déjà un commencement d'asphyxie, car la pauvre fille, en heurtant un meuble, tomba sans pouvoir se relever.

Son amie, Hélène Heckey, put se traîner jusqu'à la porte près de laquelle elle roula évanouie.

Le matin, vers sept heures, elles furent trouvées étendues sur le parquet. Marie Krieger était morte; mais à force de soins Hélène Heckey a pu être sauvée.

— LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX. — M. le juge d'instruction Vial a entendu avant-hier, à Lyon, de nouveaux témoins, au sujet du crime de l'île Barbe.

Un témoin important a déposé. Il résulterait de cette déposition, que la victime serait la sœur de Madeleine Hoffmann, la mère de Wliss.

L'âge de la morte, ses traits, ont, paraît-il, une grande ressemblance avec cette femme. De nouveaux témoins seront entendu à ce sujet. Wliss est toujours au secret.

— Nous annoncions hier qu'un crime horrible venait d'être commis à Marseille, rue des Phoceens. La femme Semiglia avait été assassinée, chez elle, par une personne restée inconnue.

M. Prieur, commissaire de police, s'est livré à une enquête minutieuse pour découvrir le coupable. On avait accusé un instant un nommé Armeri, qui était l'amant de la femme Semiglia, d'être l'auteur du crime. Mais Armeri est parti pour Libourne dimanche dernier, et le crime a été commis le mardi suivant.

D'après les investigations de la police, le véritable auteur du crime serait l'Italien Manetti, âgé de vingt-neuf ans, natif de Livourne. Il est l'un des deux Italiens arrêtés il y a quatre jours. Les charges sont moins graves contre son camarade. Manetti, lui, serait allé, ainsi qu'il l'avoue lui-même, mardi dans la soirée, chez la femme Semiglia.

C'est dans cette soirée même que la malheureuse a été assassinée.

A la suite de cette enquête, Manetti a été écroué à la maison d'arrêt, à la disposition du procureur de la République. L'instruction continue contre l'autre Italien arrêté.

— On lit dans *La France* de Paris :

« A la mode de bon goût, réintroduite par les jeunes dames, de porter les cheveux en tresses librement pendantes, on aperçoit maintenant, très souvent, à la promenade, dans les théâtres et concerts, des jeunes dames portant des tresses extraordinairement belles et — d'après l'apparence — véritables. On nous raconte que la plupart de ces dames sont redevables de leur chevelure magnifique à l'usage fréquent de l'Elixir-Philocome de William Lasson.

» Ainsi, faut-il espérer qu'on est enfin parvenu à trouver un moyen éprouvé pour accélérer et corroborer la crue des cheveux. »

— UN SQUELETTE VIVANT. — Le professeur Arnold, à Baltimore (Etats-Unis) vient de faire une conférence devant 320 étudiants, au collège des médecins et chirurgiens, sur un squelette vivant. Le squelette était présent. Il s'appelle Sprague, est âgé de 39 ans. Jusqu'à douze ans il a joui d'une bonne santé. Alors commença un amaigrissement musculaire de plus en plus marqué qui le força d'abandonner le banc de cordonnnier qu'il occupait avec son père. Il partit avec des montreurs de curiosités. A 26 ans, il se maria, car chacun trouve à se caser en ce monde, et devint père de trois beaux enfants. Il a 5 pieds 9 pouces de haut, mais ne pèse que 49 livres.

Le docteur Arnold, dans sa leçon, a dit que le cas de Sprague provenait d'une maladie de l'épine dorsale et non des muscles. Au commencement de cette sorte de maladie l'électricité est employée avec avantage. Le cas présent est curieux parce qu'il a commencé très-tôt et a duré très longtemps. D'habitude ont est tué en cinq ans, et ici voilà vingt-sept ans que la chose dure. Le professeur a dit tout cela devant le squelette, qui n'a pas sourcillé. Le docteur Arnold a exprimé l'idée que les muscles qui règlent la respiration et la deglutition n'ont pas encore été entamés chez Sprague, mais cela commence a-t-il ajouté.

Les muscles de la tête et de la face sont encore en bon état, alors que les muscles du corps et des extrémités, ceux des mains et des pieds, ont disparu. Le côté droit n'est pas si infecté que le côté gauche, et Sprague est encore en bonne appétit. A l'hôpital de Baltimore, il y avait, il y a quelque temps, un malade sujet à la même infirmité. La maladie avait commencée par les muscles de la main. Le patient l'avait contracté dans les Montagnes-Rocheuses par un très grand froid.

NOUVELLES DU MATIN

Commission sénatoriale des douanes.

Paris, 24 janvier.

La commission sénatoriale des douanes s'est réunie ce matin. Elle a entendu la lecture du rapport de M. Dehault sur les ouvrages en métaux et a adopté l'amendement relevant de 8 à 9 fr. le droit sur les vis en bois dépassant sept millimètres.

La commission a aussi entendu le rapport de M. Bazille sur les poteries et a admis l'amendement portant à 4 et 1 franc les carreaux céramiques cuits au grès.

M. Bazille a lu son rapport sur les papiers et leurs applications et son rapport sur les peaux et pelleteries.

Ces différents rapports ont été adoptés.

La commission a adopté le rapport, lu par M. Denis, sur les fils et tissus de lin et de chanvre.

La prochaine séance aura lieu demain à une heure.

Commission relative au travail dans les usines.

Paris, 24 janvier, 5 h., soir.

La commission relative au travail dans les usines a adopté le projet présenté et fixant la durée du travail à onze heures.

Commission sénatoriale relative à la liberté de réunion.

Paris, 24 janvier, 6 h 4., soir.

La commission sénatoriale relative à la liberté de réunion pour la célébration d'un culte religieux a terminé ses travaux.

M. Pelletan pourra déposer son rapport lundi.

Commission relative aux associations.

Paris, 24 janvier, 6 h. 45, soir.

La commission de la droite relative aux associations a décidé que la loi serait applicable aux associations religieuses.

Dîner chez M. Gambetta

Paris, 24 janvier.

Samedi prochain, M. Gambetta invitera à dîner les membres des bureaux des deux Chambres et les commandants de corps d'armée.

Encore un Banquet.

On annonce que dans les premiers jours du mois de février, M. Gambetta doit assister à un banquet de typographes, auquel il a été invité.

Une publication intéressante.

M. Rouher va, paraît-il, faire publier un certain nombre de pièces sauvées du pillage de Cercey et des Tuileries.

Affaire Baudry-d'Asson.

Paris, 24 janvier, [illegible] h 20, soir.

La cour d'appel de Paris a renvoyée à huitaine l'affaire Baudry-d'Asson contre la questure.

Relations franco-italiennes

Paris, 24 janvier.

La correspondance de Naples, publiée par l'*Agence Havas*, montre que l'agitation de la presse concernant la question tunisienne n'est que purement superficielle et qu'elle n'altère ni les relations amicales des deux cabinets, ni l'amitié réciproque des deux peuples. (*Havas*.)

Réclamation par M. Rochefort, d'une partie de son traitement de député.

Paris, 24 janvier. 8 h. 55 soir.

M. Rochefort est venu aujourd'hui à la questure de la Chambre réclamer l'indemnité de député qui lui est due, sept mois antérieurs au 4 septembre 1870. Cette somme n'a pas été touchée par lui, étant à cette époque en prison pour délit de presse.

Le secrétaire général de la questure lui a répondu que cette question sera étudiée, mais qu'une loi spéciale était indispensable, la somme réclamée aujourd'hui ayant été versée au Trésor.

Un cardinal atteint d'apoplexie.

Vienne, 24 janvier

Le cardinal Kutscher a eu une attaque d'apoplexie. Son état inspire de l'inquiétude.

La santé du prince Orlof

Plusieurs journaux ont annoncé que le prince Orlof était assez gravement malade.

La vérité est que l'ambassadeur de Russie est atteint d'un rhume qui le force de garder non le lit, mais la chambre.

Attaque par les féniens.

Birmingham, 24 janvier.

Un détachement de cavalerie est envoyé à Smallheath à l'effet d'y garder l'usine d'armes à feu, dans l'éventualité d'une attaque par les feniens.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant les chefs du service dans l'Inde.

Décret organisant l'enseignement dans les écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices.

Arrêté réglant les programmes d'enseignement de l'instruction religieuse, de l'instruction morale et civique et de la pédagogie dans les écoles normales d'instituteurs.

L'Enquête de Cissey

Le *Journal officiel* publie l'avis suivant :

« La commission d'enquête sur les actes de M. le général de Cissey pendant son ministère, désirant terminer dans le plus bref délai possible la mission qui lui a été confiée par la Chambre des députés, invite les personnes qui auraient des renseignements utiles à lui fournir ou qui désireraient être entendues par elle, à vouloir bien adresser immédiatement à la commission d'enquête, au Palais-Bourbon, leurs documents ou leurs demandes d'audition.

» La commission a décidé que ces demandes devraient être définitivement produites d'ici au 5 fevrier prochain. »

Nominations dans la Légion-d'Honneur

La 2e partie des nominations dans la Légion d'honneur pour le ministère de l'intérieur, paraîtra du 3 au 5 février.

Réception à l'Elysée

Le Président de la République a reçu, hier matin, la visite du grand-duc Nicolas, de Russie.

Dans l'après-midi, M. Grévy, accompagné du général Pittié, a rendu sa visite au frère de l'empereur de Russie.

M. le Président de la République a reçu hier matin, M. Dugué de La Fauconnerie, avec lequel il s'est longuement entretenu.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS

DU 24 JANVIER 1881

Cours précédents		Cours du jour	
3 0/0	84 ..	3 0/0	84 10
3 0/0 amort.	85 60	3 0/0 amort.	85 60
4 1/2 0/0	115 60	4 1/2 0/0	116 ..
5 0/0	120 15	5 0/0	120 52

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

L'affaire de Saumur

L'affaire de Saumur va s'arranger, grâce à l'intervention de M. Gambetta, l'école ne sera pas licenciée. Nous croyons même savoir que le préfet du département et le maire de la ville ont reçu des observations au sujet de l'incident. Le colonel commandant l'école serait changé, mais le commissaire de police sera probablement mis à pied.

La *Correspondance Havas* publie la note suivante que nous reproduisons à titre de document :

« Il paraît certain que les officiers qui sont intervenus à propos de l'arrestation d'une personne au théâtre de Saumur se sont laissés guider par un réel sentiment d'hostilité contre le commissaire de police de cette ville, sentiment qui serait né à la suite de la part prise par ce fonctionnaire à l'exécution des décrets du 29 Mars, et aussi à la suite de la sévérité qu'il aurait montrée dans une circonstance récente où il avait été appelé pour mettre fin à un scandale provoqué par plusieurs élèves de l'école.

» Mais il n'y a aucune coïncidence entre ce fait et le prétendu interdit que les officiers et les élèves de l'école de Saumur feraient peser sur le commerce de cette ville.

» Ce bruit n'a pu naître que des mesures prises dernièrement par le colonel des Roys en vue de faire cesser, dans l'intérêt de la discipline, les dépenses exagérées auxquelles se livraient certains officiers et sous-officiers élèves de l'école.

» Ces mesures mettent les uns et les autres dans l'impossibilité absolue de contracter des dettes mais rien de plus.

» Le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur poursuivent leur enquête, chacun de son côté, aucune décision ne sera prise avant la fin de cette enquête. Le maire et le sous-préfet de Saumur sont repartis de Paris samedi soir. »

La question grecque

Paris, 25 janvier.

La circulaire adressée, le 7 janvier, aux Puissances, par M. Barthélemy Saint-Hilaire démontre que le Congrès de Berlin a conservé un caractère médiateur ne portant aucune atteinte à la souveraineté de la Turquie.

La conférence de Berlin ne pouvait pas dépasser son mandat.

Le Congrès n'a fait que préciser la frontière conseillée aux deux parties.

La circulaire conclut en établissant qu'il serait déplorable que la paix du monde fût compromise par le peuple grec auquel l'Europe a déjà donné tant de marques d'intérêt.

Election d'un conseiller général

Argentan, 24 janvier.

Election d'un conseiller général, canton de Trun.

	Votants	1971
MM.	Canivet	1020 élu.
	Favey	695
	de Roger	2[illegible]1

Le procès Parnell

Dublin, 24 janvier.

Le juge Fitzgerald a commencé son résumé à l'adresse du jury. Il a déclaré ne douter aucunement que la Ligue agraire ne soit une organisation illégale, et que les gens, qui ont pris part aux meetings tenus sous les auspices de la Ligue, n'aient commis un acte illégal. Le juge Fitzgerald a blâmé énergiquement quelques discours prononcés dans les meetings agraires, particulièrement ceux de MM. Bigger et Dillon.

Pendant le discours du juge, M. Parnell, entrant dans la salle, a été l'objet d'une ovation.

Le juge n'avait pas encore posé ses conclusions, quand la séance a été levée.

Parlement Anglais

Londres, 24 janvier.

Chambre des Communes. — Sir Charles Dilke répondant à l'un des membres du Parlement, dit que la circulaire de M. Barthélemy-Saint-Hilaire sur la question grecque n'a jamais été communiquée au gouvernement anglais mais qu'une copie de la dépêche adressée par M. Barthélemy Saint Hilaire au ministre français à Athènes, supposée être le complément de la circulaire, a été communiquée confidentiellement à lord Lyons, le 31 décembre.

Sir Charles Dilke, répondant à l'honorable Robert Bourke, dit que des difficultés techniques s'opposent à l'échange des ratifications du traité conclu avec la Turquie, pour la suppression de la traite des esclaves. Mais le gouvernement ottoman regarde le traité comme étant en vigueur, et le gouvernement égyptien fait tout son possible, pour faire exécuter ce traité et supprimer la traite des esclaves.

M. Forster, secrétaire principal pour l'Irlande, développe ensuite le bill tendant à protéger les personnes et les propriétés en Irlande.

La salle des séances est comble. Les tribunes regorgent de monde.

M. Forster passe en revue les outrages et les crimes de la *Landleague*. La terreur, dit-il, règne en Irlande. Ceux qui violent les lois sont en sûreté, ceux qui les respectent sont exposés à tous les dangers.

La ligue agraire inspire la terreur, il est donc nécessaire que nous lui en inspirions à notre tour et que nous arrêtions ces criminels.

Le bill proposé, ajoute M. Forster, a pour but d'autoriser le vice roi d'Irlande à faire arrêter et détenir tous les individus suspects, avec raison, de s'être rendus, avant ou après l'adoption de la loi, coupables de trahison ou d'autres crimes dans les districts ou règne l'agitation.

Le bill, en ce qui concerne le crime de trahison restera en vigueur jusqu'au 30 septembre 1882, il sera appliqué dans toute l'Irlande. Mais quant à la partie de la loi qui concerne les crimes agraires et les crimes contre les lois et l'ordre public, elle ne sera appliquée que dans les districts désignés par l'autorité.

M. Forster ajoute que le bill proposé est urgent et que c'est pour cette raison que le gouvernement l'a disjoint du bill relatif au délit de possession d'armes prohibées.

Ce dernier, dureste, rétablira presque l'état de choses existant en vertu de la loi pour le maintien de la paix, état de choses qui a pris fin l'année dernière.

Le discours de M. Froster qui a parlé pendant une heure, 37 minutes a été fréquemment applaudi.

M. Robert Lyons, député de Dublin, combat le bill, en exposant que la reforme agraire doit précéder le vote de lois coërcitives.

Plusieurs orateurs irlandais ou radicaux combattent le bill.

Sir Stafford Northcote le soutien, en disant que ce bill est d'une absolue nécessité.

La discussion [illegible]

Bulletin du Commerce

LAINES

COURS MOYEN DES PEIGNÉS & DES BLOUSSES DES Marchés de Roubaix et de Tourcoing

	1re	2me	3me	4me
Peignés Australie Port-Phil.	8 50 à 9 »	8 » à 8 70	7 50 à 7 75	»
» Adelaïde	8 » à 8 50	7 50 à 8 25	» »	»
» Sydney	7 » à 8 50	7 25 à 7 75	6 75 à 7 »	»
» croisés	7 25 à 7 75	6 75 à 7 25	6 25 à 6 50	»
Laines de la Plata B.-Ayres.	7 50 à 8 »	6 75 à 7 2	6 45 à 6 50	»
» M.-Vidéo.	7 75 à 8 25	5 50 à 5 75	»	»
Laines d'Afrique	6 » à 6 25	»	» »	4 50
» du Chili.	7 50 »	7 50 à 8 »	6 » à 6 10	»
» de France	8 50 à 8 25	7 » à 8 »	7 » à 7 25	»
» de Russie			» »	»
Filés chaîne laine (s.) nº 40/8	8 75 à 9 »	8 50 à 8 75	»	»
» » 32/64	8 » à 8 50	7 75 à 8 »	»	»
» cant. laine (s) 100	8 90 à 9 25	8 25 à 8 »	»	»
» » 120	9 50 à 9 [illegible]	9 25 à 9 50	»	»
Blousses Australie.	4 50 à 4 9.	4 10 à 4 50	3 25 à 4 »	»
» Buenos-Ayres	3 40 à 3 85	3 25 à 3 8.	2 75 à 3 »	»
» Monte-Video	3 50 à 4 »	3 10 à 3 [illegible]	»	»
» France		2 » à 2 75	»	»
» Afrique		2 50 à 3 »		»
» Chili.			2 [illegible] 0	»

Enchères de laines d'Anvers

Anvers, 24 janvier, 5 h.

2429 balles ont été mise en vente aujourd'hui, 943 ont été vendues.

Les acheteurs étaient peu nombreux.

Les enchères sont froides et les prix sans changement.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 25 janvier, 1 h 25 soir.

Ventes de la matinée 800 balles. Le marché est calme. Les disponibles sont fermes. Le terme va se raidissant. Avril-Juin est tenu 79,50.

New-York, 25 janvier.

Prix du Middling disponible 11/ 3/16. Voici le terme : janvier 11,77; février 11,85; mars 12,04; avril 12,0.; mai 12,38 ; juin 12,44 ; juillet 12,54 ; août 12,.8

Les prix sont soutenus.

Ventes 84000 balles.

Nouvelle Orléans, 25 janvier

Voici le terme : Janvier 11,33 ; février 11,38 ; mars 11,66 ; avril 11,80 ; mai 11,90 ; juin 12,02.

Recettes des trois derniers jours 42,000 b.
Expéditions vers l'Angleterre 22,000 b.
» » la France 5,000 b.
» » le continent 7,000 b.

Liverpool, 25 janvier.

Ventes 8000 balles. Les disponibles sont fermes. Les livrables sont en hausse de 1/32 à 1/16.

Liverpool. — Lundi. — Le tableau qui suit donne le chiffre des ventes de coton disponible et des importations à Liverpool pour la semaine commençant le 21 janvier jusqu'à ce jour:

	Total des ventes. balles	prix payés	Dont pour l'export. et la spéculation balles	Importation balles
Amérique	10,950	4 5/8d à 8 d,	2,600	4,075
Fernam	150	7 5/16d	—	1,424
Santos	—	—	—	—
Maceio	—	—	—	—
Maragnon	—	—	—	3,175
Egypte	700	8 d à 13d	—	7,380
Smyrne	—	—	—	—
Pérou, etc.	200	—	—	—
Surat, etc.	1,000	4 3/4d à 6 1/2d	400	—
	13,000		3,000	5,499

Lundi soir. Le marché a été plus actif aujourd'hui Les ventes en disponible ont été de 10,000 balles dont 1,000 balles pour spéculation et exportation.

Cours officiels du coton disponible :

	G. O. d.	L. M. d.	M. d.	G. M. d.
Upland	5 15/16	6 3/8	6 9/16	6 13/16
Mobile	5 15/16	6 3/8	6 9/16	6 13/16
Texas	6 3/16	6 1/2	6 3/4	7 1/8
Orléans	6 3/16	6 1/2	6 3/4	7 1/4

	M. F.	Fair.	G. F.
Pernam	6 11/16	7	7 7/16
Maceio	nominal		
Maragnan	6 3/4	7 3/16	7 7/16

	Fair d.	G. d.	Fair.
Egypte br.	7 3/8	7 5/8	
Do. blanc	7 3/8	7 5/8	

	M. G. Fair.	G. F.	Good
Broach	—	5 7/8	6 1/4
Dhollerah	5 1/16	5 7/16	5 7/8
Oomrahs	5 3/16	5 3/8	5 15/16
Compta	4 13/16	5 1/8	5 9/16
Bengale		nominal	

Le marché au coton à terme est en hausse de 1/16d. Livraisons de l'Amérique, port quelconque, l. m. c. janvier et janvier-février, et février-mars, 6 9/16d ; mars-avril, 6 5/8d ; mai-juin, 6 11/16d par lb. Les importations de coton américain aujourd'hui se montent à environ 23,000 balles.

New-York, samedi soir — Le coton disponible n'a pas varié, le middling Upland est à 11 12/16c. Le coton à terme a eu une légère avance. Prix à la Nouvelle Orléans, middling 11 3/8 c. Ventes de la journée 27,000 balles, hier 56,000 balles.

Cours de clôture du marché de New-York :

	Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai	Juin
Jeudi	11,70	11,75	11,94	12,09	12,13	12,34
Vendr.	11,62	11,72	11,92	12,05	12,19	12,31
Samedi	11,63	11,76	11,93	12,06	12,20	12,32

Le temps s'est amélioré mais les communications sont encore partiellement interrompues.

Le Havre, 24 janvier, soir.

Cotons. — (Cloture) bonne demande aux cours précédents. Ventes de la journée 1500 balles.

Liverpool, 24 janvier.

Cotons. — (Clôture du marché). Ventes de la journée : 10,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation et 9,000 pour la consommation.

Marché calme, prix sans changement.

Importations, 23,000 balles.

Londres, 24 janvier.

Mark Lane — Foments : Affaires calmes, prix fortement tenus.

Importations à Londres en froment depuis lundi dernier 33,951 quarters.

Cargaisons flottantes. — Cargaisons arrivées 0, à vendre 5.

Londres, 24 janvier.

Sucres bruts, et en pièces calmes, tendance lourde, raffinés calmes, prix tenus aux cours précédents.

New-York. 23 janvier.

Suivant des informations des principaux districts de l'Indiana et de l'Illenouis, les emblavures faites en blés d'hiver seraient presque entièrement perdues.

La Havane, 22 janvier.

Sucre centrifuge 96 0/0, 9 3/4.

Sucre Moscovade, (l'Arrobe), 7 1/4.

Change sur Londres, 18.

Cafés. — Faibles. On a vendu 100 sacs Guatemala à 83 les 50 kilos ent.

Bois de teinture. — Calmes. On a vendu 10 tonnes Tuspan à 17 les 100 k.

Saindoux — Affaires actives, prix très fermes. On a vendu 3?00 tierçons Wilcox sur avril-juin à 61,50 et sur janvier-août à 61,50 les 50 kilos.

BOURSE DE LILLE du 25 JANVIER

Nous ne pouvons que confirmer notre bulletin d'hier, la tendance reste la même, la baisse s'accentue de plus en plus, sans que la spéculation qui parait se décourager, fasse le moindre effort pour soutenir les cours. Les ordres d'achat sont assez nombreux mais les prix offerts paraissent inacceptables aux vendeurs et, par suite, il ne se traite que fort peu d'affaires.

On offre d'acheter des *Crédit du Nord* à 530, *Courrières* à 26,000, *Aniche* à 13,000, *Lens* à 24,950, Biache à 3,100, Escarpelle à 5,250, *Douchy* à 2,?6, Carvin à 1,360 et Réty à 250 fr.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 24 janvier 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fût comp., esc. 1 0/0.			
Courant	72 ..	à	.. ..
Février	72 25	à	.. ..
Mars avril	73 ..	à	.. ..
Quatre de mai	74 25	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	67 ..	à	.. ..
Février	67 ..	à	.. ..
Mars-avril	67 75	à	.. ..
Quatre de mai	68 ..	à	.. ..
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 80°, fût c., esc. 1 0/0)			
Courant	61 75	à	.. ..
Février	61 25	à	.. ..
Mars-avril	61 25	à	.. ..
Quatre de mai	60 50	à	.. ..
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 Kil.)			
Nº 10/13 courant	57 50	à	.. ..
SUCRES BLANCS Nº 3			
Courant	65 80	à	.. ..
Février	66 25	à	.. ..
Mars-avril	66 62	à	.. ..
Courant	61 80	à	.. ..
Février	61 40	à	.. ..
Mars avril	60 75	à	.. ..
Quatre de mars	60 40	à	.. ..
MARQUE DARBLAY (159 k.)	64 ..	à	.. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)			
Courant	28 75	à	.. ..
Février	28 30	à	.. ..
Mars-avril	28 25	à	.. ..
Quatre de mars	28 10	à	.. ..
SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au compt.)			
Courant	22 25	à	.. ..
Février	22 50	à	.. ..
Mars avril	22 75	à	.. ..
Quatre de mars	22 59	à	.. ..
SUCRES RAFFINES			
Disponible	113 ..	à	114 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. e., esc. 1/2)			

MARCHÉ D'ARRAS du 2? janvier

Blé blanc	21 .. à 23 25	*Tourteaux*		
» roux	19 .. 23 ..	Œillettes	23 ..	
Seigle	14 .. 15 50	Colza	17 ..	
Scourgeon	12 .. 14 ..	Lin	28 ..	
Avoine	7 .. 10 ..	Cameline	17 ..	
Œillettes	37 .. 39 ..	*Farines*		
Colza	.. ..	1re qualité	37 ..	
Lin	.. ..	2e qualité	.. ..	
Cameline	15 .. 17 50	Sons gros	14 ..	15 ..
Huiles		*Sucres*		
Œil. sur.	128 ..	Sucre b 4e	.. ..	
Colza	76 50	Raffin. nº1	.. ..	
Lin	74 ..	— nº2	.. ..	
Cameline	72 ..	Mélasse	.. ..	

MARCHÉ D'ANVERS du 24 janvier

Pétrole raffiné.	Payé.	Vendeurs
Disponible blanc	.. à ..	28 25 à ..
Janvier	.. à ..	28 ..
Février	..	22 50
Mars	..	22 25

Marché Calme.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE du 24 janvier 1881

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert.	D[illegible]
Sucre ind. 88 degrés.	56 25	56 25	.. ..	..
— nos 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	..
— en pain, 6k. nº1	119 ..	.. ..	.. ..	..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	..
— indigène nº 3	.. ..	.. ..	.. ..	..
3/6 betteraves dispon.	61 50	.. ..	.. ..	..
— courant	.. ..	.. ..	.. ..	..
Grains disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	..
— — 4 d'été.	.. ..	.. ..	.. ..	..
— — 3 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	..
— — prochain	.. ..	.. ..	.. ..	..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 k.
Colza	68 50	19 .. à 23 ..	17 25 à 18 ..
— ep.p.q.	74	.. ..	.. ..
Œill. b. goût.	.. ..	33 .. 35 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Caméline	.. ..	16 .. 19 ..	17 .. 17 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 15 50
Lin du pays	.. ..	24 .. 25 50	28 .. 28 [illegible]
Lin étranger	.. ..	22 50 24 ..	25 .. 27 75

COURS du 24 janvier 1881

Huile de colza	.. .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. .. à .. ..
Lin du pays	.. .. à .. ..
Lin étranger	.. .. à .. ..
Caméline	.. .. à .. ..
Chanvre	.. .. à .. ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS

(*La Villette* du 24 janvier.

	Am.	Poids.	Prix par kilog. 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêm.
Bœufs	2960	354	1.68	1.46	1.06	1 à 1 7?
Vaches	7?1	226	1 54	1 34	.95	.9 à 1 .?
Taureaux	125	378	1 28	1 08	.92	.90 1 52
Veaux	10 2	85	2 0	2 2	1 55	1 50 2 1?
Moutons	23741	20	1 85	1 65	1 50	1 45 1 ?
Porcs gras	19 4	?8	1 72	1 64	1 6	1 50 1 ?0

CHANGES

Valeurs se négociant à 3 mois

	Papier long	Papier court	
AMSTERDAM-ROTTERDAM			
	207 1/4 à 207 1/2	206 3/4 à 20. ./.	et 4 0/0
ALLEMAGNE			
	123 ./. à 123 1/8	122 3/4 à 122 1/8	et 4 0/0
VIENNE ET TRIESTE			
	211 ./. à 211 1/2	211 ./. à 211 1/2	et 4 ?/
BARCELONE			
	499 ./. à 500 ./.	5 0 ./. à 500 1/2	et 4 ?/
MADRID			
	497 1/2 à 498 1/2	498 ./. à 4 9 ./	et 4 ?/
LISBONNE ET PORTO			
	556 ./. 557 ./.	556 1/2 à 557 1/2	et 4 ?/
SAINT-PETERSBOURG			
	259 1/2 à 260 ./	260 ./. à 261 ./.	et 4 ?/
NEW-YORK			
	515 ./ à 520 ./.	515 ./. à 520 ./	m. 3 ?/

Valeurs se négociant à vue :

LONDRES			
	25 31 1/2 à 25 36 1/2	25 29 ./. à 25 ?4 1/2	m. 3 ?/
Chèque		25 28 1/2 à 25 33 1/2	
BELGIQUE			
	1/8 p à pair	1/16 p à 3/16 p	m. 3 ?/
ITALIE (LIRE)			
	2 1/2 p à 2 1/4 p	2 3/8 p à 2 1/8 p	m. 4 0/0
ITALIE (OR)			
	Pair à 1/8 b	1/8 b à 1/4 b	m. 4 ?/
SUISSE			
	Pair à 1/16 b	1/16 p à ./.. b	m. 4 ?/

MATIÈRES D'OR, D'ARGENT, etc

Or en barre 1000/1000, le kilog. 3,437 fr.	2 1/2 à 3 1/2 0/00 pms
Argent en barre à 1000/10000, le kilogr. 218 fr. 89 c.	145 ./. à 140 ./. p.
Quadruples espagnols	81 . à 81 25
Id. colombiens et mexicains	80 75 à 81 25
Piastres mexicaines	4 55 ./. à 4 60 ./.
Souverains anglais	25 25 / à 25 30 .
Banknotes	25 27 1/2 à 25 32 1/2
Aigles des Etats-Unis	103 75 à 104 25
Guillaume (20 marcs)	24 67 à 24 72
Impériales (Russie)	20 62 à 20 67 /

GRAND-THEATRE DE LILLE

Spectacle du 26 janvier

Au pied du mur, comédie nouvelle en 1 acte.

Divorçons, comédie nouvelle en 3 actes.

Ordre du Spectacle: 1° Au pied du mur; 2° Divorçons.

Rideau à 7 h. 1/2.

Sauvez les enfants

dans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfant à Londres, rapporté : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable moréalite des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement gueris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son éefficacité, même dans les cas les plus désespérs :

Cure Nº 100,180. — Ma petite Marie, chétive frèle et délicate dès sa naissance, ne prosperant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraiche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris. 4, Juillet 1880.

Cure Nº 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1832 :

Cure Nº 85,410. — Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux ; après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry

» L'enfant sourffrait, sans cause apparents d'une atrophie complète avec vomissements continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure Nº 99,625. — Avignon La Revalescière du Barrry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me deshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boites de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie Centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Ce (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Propriétaire-gérant ALFRED REBOUX.
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX.